



1/2 FINALE DE COMITE

Honneur /2 BIARRITZ CBB

SAMEDI 12 NOVEMBRE 2011 :

1 mitchell de 15 tables sans écran

Nombre de donnes par séance : 26

1^{ère} SEANCE : 14 h. 30

2^{ème} SEANCE : 20 h. 00

Permutation des lignes classique

**La liste des qualifiées pour la Finale de Comité
qui aura lieu les 4 et 5 Février 2012 à ORTHEZ :
sera consultable sur le site du Comité vers le 1/12/2011**

Arbitre : Francine DAL FARRA

Classification: EPREUVE DE CATEGORIE 4

SYSTÈMES et CONVENTIONS AUTORISÉS (art 145.3 du RNC) :

- * L'utilisation des systèmes classés SHA n'est pas autorisée.
- * L'utilisation des conventions classées CI n'est pas autorisée.
- * L'utilisation d'une ouverture de **2♣** à **3♠** qui ne garantit pas **12H**, doit spécifier une couleur de **4 cartes au moins** (à l'exception de **2♣** ou **2♦** multi).

Lors du déroulement d'une compétition par paires classée en catégorie 4, l'utilisation d'une ou plusieurs conventions non classées C.I. mais par trop inusuelles ne permettant pas la mise au point d'une défense dans un laps de temps suffisamment court est interdite. En cas de doute et à défaut d'avis écrit de la CNS, le directeur de la compétition ou l'arbitre sont habilités à autoriser ou interdire ce type de conventions inusuelles.

Commission d'appel: Président : Yannick BOURNAZEL

Droits d'inscription à verser à la table : 30€ par paire.

Faire établir les chèques à l'ordre du Club local

*adresser un chèque global à : Christianne LAFON 11bis avenue du
Général LECLERC 64000 PAU .*